

# FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE MODULE SPÉCIFIQUE BR PHOTOVOLTAÏQUE ET B2V/BC PHOTOVOLTAÏQUE

BRP07

ÉLECTRICITÉ

## DURÉE :

7 heures (1 jour)

## EFFECTIF :

6 pers min – 12 pers max

## PRÉ-REQUIS :

Savoir parler et lire le français  
Avoir reçu préalablement une formation sur les installations photovoltaïques, être habilité BR. Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle pour effectuer les travaux pratiques de la formation.

## INTERVENANT :

Formateur Qualifié

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours, pratique sur plateforme  
Projection sur écran par croquis et schémas,  
Échanges d'expérience,  
Contrôle des connaissances

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

QCM en fin de stage, test pratique

## NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de réussite au QCM  
Attestation de stage  
Passage de test pratique

## MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :

Feuille de présence

## OBJECTIF DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser en sécurité Des travaux d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques BT Réaliser en sécurité des interventions d'entretien ou de dépannage, des travaux, des essais et consignations en BT sur des installations photovoltaïques suivant les exigences de la norme NF C18 – 510.

## PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne électricien habilité BR devant réaliser des opérations sur des installations photovoltaïques en BT (mise en service, maintenance, dépannage)

## PROGRAMME :

### Formation théorique (5h)

- Les grandeurs électriques en continu
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection sur une installation photovoltaïque
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les opérations spécifiques sur installation photovoltaïque : manipulation de modules, connexion, déconnexion, sectionnement, mise en place d'écran opaque
- L'intervention générale BT PV
- Les documents applicables et échangés
- Spécificités des installations photovoltaïques
- Procédure en cas d'accident électrique
- Procédure en cas d'incendie électrique

### Formation pratique et technologique (5h00)

- Mise en pratique sur des équipements techniques représentatifs du contexte professionnel (manipulation de modules, changement de connecteurs, raccordement onduleur, mise en service)
- Présentation des équipements de protection


**COPROTEC - SERVICE FORMATION**

**12, IMPASSE MONTGOLFIER - 68127 STE CROIX EN PLAINE**

☎ 03 69 28 89 00

✉ CONTACT@COPROTEC.NET

CO PRO TEC

 Nos formations comportent des activités pratiques nécessitant des capacités physiques adaptées. Toute situation de handicap doit être signalée préalablement à l'inscription afin d'évaluer les possibilités d'aménagement et les conditions d'accueil.

SIRET : 523 911 899 00020 - DÉCLARATION D'ACTIVITÉ N° 42 68 02061 68 (PRÉFECTURE DE LA RÉGION ALSACE)

